

COMMUNE DE GAVISSE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

PRESENTS : Fabrice ARNOULD - Alexandre CHAVES – Carole DEFRAIN - Christina HAGEN - Peggy MURPHY - Alain REDINGE - Pascale TEITGEN – Jean-Marie VAGNER - Christian WAGNER

ABSENTS EXCUSES : Patricia STALDER

ABSENTS NON EXCUSES : Romain DORCHY – Andréa MADERT – Marc RENAC – Damien SAUVETRE

Secrétaire de séance : Aline BOUCHEZ, Adjoint administratif

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- **DEVIS : réaménagement du terrain de sport de l'école Erckmann Chatrian/ Rénovation et végétalisation de la cour de l'école de Gavisse**
- **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : Rénovation et végétalisation de la cour de l'école de Gavisse**

Le nouvel ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a un manque de crédit au chapitre 012 et 65 et que pour compléter ces deux chapitres, il est nécessaire de faire un virement de crédit au chapitre 011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise la décision modificative n°1 concernant le virement de crédit de 12 000€ au chapitre 12 et 65 tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Article	Nature	Fonctionnement	
011	6135	Charges à caractère général : Location mobilières	-11 000€	
	60633	Fournitures de voirie	-1 000€	
012	6218	Autre personnel extérieur		+241.00€
	633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		+1227.00€
	6411	Personnel titulaire 2		+3269.00€
	6413	Personnel non titulaire 1		+1613.00€
	64505	Cotisations pour assurance du personnel		+4098.00€
	64705	Médecine du travail, pharmacie		+152.00€
65	6558	Autres contributions obligatoires		+525.00€
	657483	Subventions de fonctionnement (versées par les groupements)		+875.00€

Arrivée de Monsieur Alexandre CHAVES au Conseil Municipal à 20h07.

DEVIS : Réaménagement du terrain de sport de l'école Erckmann Chatrian/ Rénovation et végétalisation de la cour de l'école de Gavisse

La commune de Gavisse a le projet de réaménager le terrain de sport de l'école Erckmann Chatrian.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société CADICI Romain de Berg sur Moselle pour un montant de 23 720€ HT concernant la partie végétalisation ainsi que le devis de la société A-Tech située à Hauconcourt pour un montant de 11 625.00€ HT concernant la partie enrobée.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'accepter le devis de la société CADICI Romain et de la société A-Tech et charge Monsieur le Maire à les signer et à demander les subventions nécessaires.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : Rénovation et végétalisation de la cour de l'école de Gavisse

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel ci-dessous correspondant aux travaux de rénovation et végétalisation de cour de l'école Erckmann Chatrian de Gavisse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le plan de financement prévisionnel tel qu'il est présenté et charge Monsieur le Maire à demander le fonds vert à l'Etat et le fond de concours à la Communauté des Communes de Cattenom et Environs.

Plan de financement prévisionnel

Rénovation et végétalisation de la cour d'école de Gavisse

Dépenses		Recettes			Statut
Etudes (montants estimatifs)	Montant €/HT	Etudes	Montant en €	Part en %	
Assistance à maîtrise d'ouvrage - Economiz-Erozi	1 500,00 €	Fonds vert	10 088,00 €	40,00%	A solliciter
Total études	1 500,00 €	Communauté de Communes	10 088,00 €	40,00%	A solliciter
Travaux (selon devis CADICI)					
Terrassement, arrachage de l'ancien macadam, remise à niveau en laitier	9 300,00 €				
Pose de bordure P3	1 050,00 €				
Décapage ancien terrain	4 620,00 €				
Apport de terre végétale	6 440,00 €				
Engazonnement	2 310,00 €				
Total travaux	23 720,00 €				
		Subvention Totale Escomptée HT	20 176,00 €	80,00%	
		Autofinancement HT	5 044,00 €	20,00%	
Total HT	25 220,00 €	Total HT	25 220,00 €	100,00%	
TVA 20 %	5 044,00 €	Autofinancement TTC	10 088,00 €		
Total TTC	30 264,00 €	Total TTC	30 264,00 €		



Fait et affiché à Gavisse, le 17 décembre 2024.
Le Maire, Alain REDINGE